



**GRAND
BELFORT**

Réunion des maires et des référents déchets

Jeudi 28 septembre 2023

**Direction Prévention
& Valorisation des Déchets**
Réseau des référents déchets

ORDRE DU JOUR

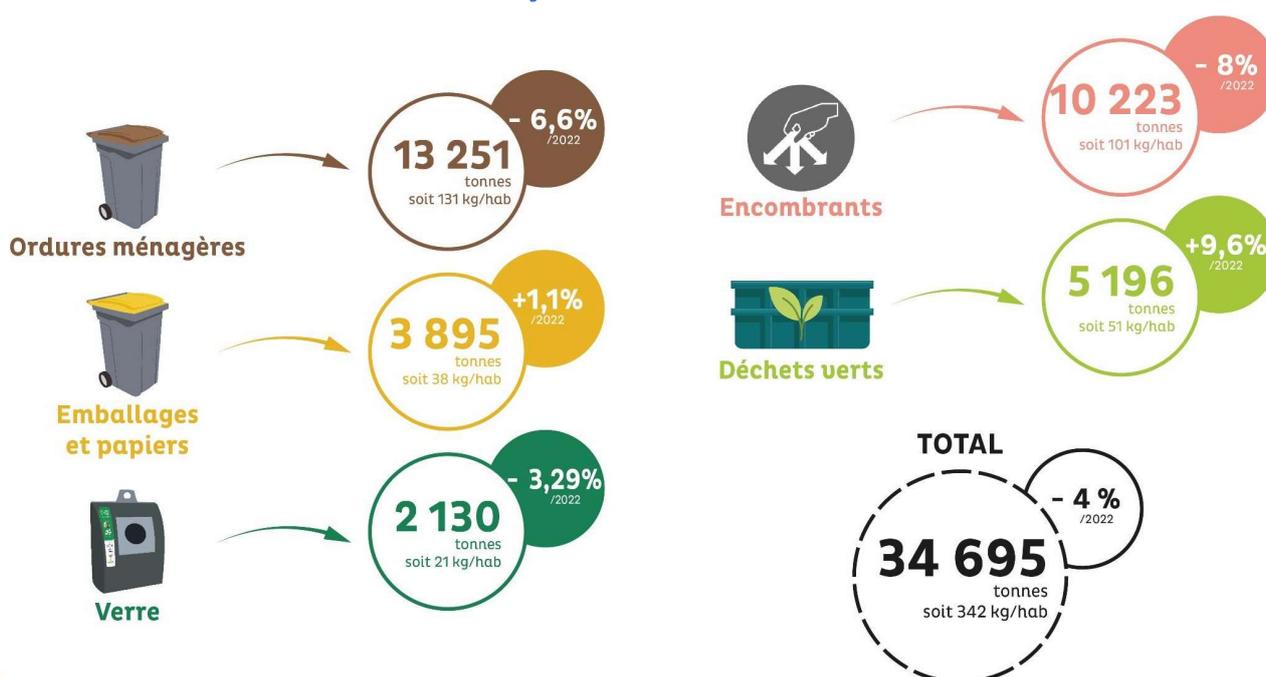
1. Bilan du premier semestre 2023
2. Actualités, projets et points particuliers
3. Projet de concertation sur la feuille de route « déchets »
4. Réseau des référents déchets et points divers
5. Temps d'échange

1. BILAN DU 1^{ER} SEMESTRE (janvier à août 2023)

3

1. BILAN DU 1^{ER} SEMESTRE

Chiffres et résultats de janvier à août 2023



4

Les principales erreurs de tri

Bac OM



- ✗ Emballages sales
OM en vrac
Textile
Bac jaune trop petit

Bac emballages
et papiers



- ✗ Objets en plastique
Emballages imbriqués
Non vidé/capsule de café
Ferraille
Textile
Polystyrène de calage

Conteneur verre



- ✗ Vaisselle cassée
Céramique/porcelaine
Vitre/miroir
Ampoule
Pare-brise

Actions de prévention des déchets

- **Prévention**
 - Sensibilisations par les ambassadeurs du tri : **9296** foyers sensibilisés
 - Collectifs : **200** immeubles
 - Interventions écoles : **31** demi-journées de sensibilisation, **700** élèves touchés
 - **36** manifestations/animations
- **Contrôle**
 - Contrôles : **11 681** bacs contrôlés (63 % OM / 37 % CS)
 - **2 485** bacs non conformes
 - Verbalisations : **142** (professionnels)
- **Réemploi**
 - Réemploi : **54** tonnes d'objets collectés en déchèteries pour la Ressourcerie 90 (meubles, bibelots, jouets, livres...)
 - Collecte de téléphones usagés > **175 téléphones collectés**

Actions de communication

- Informations sur l'espace référents déchets
- Publications régulières sur les réseaux sociaux, le site grandbelfort.fr, la presse...
- Campagnes ciblées périodiques (nouvelles consignes de tri, réduction déchets verts)
- Création d'un stand pédagogique sur le tri : possibilité d'installer le stand dans votre ville, lors d'un événement extérieur par exemple (fêtes de village...)

Demande d'animation par mail à :
dechetsmenagers@grandbelfort.fr



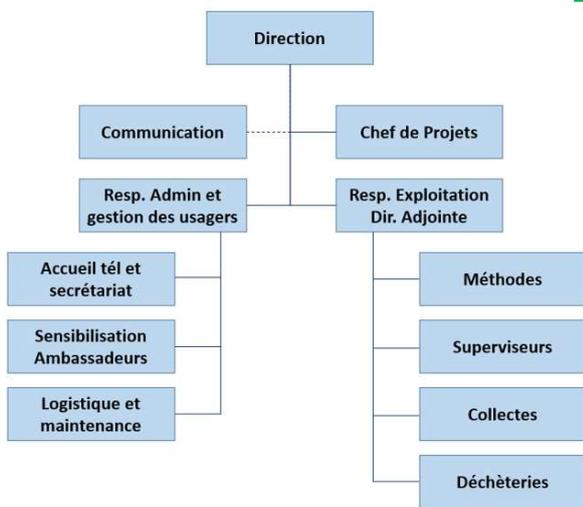
Réorganisation de la Direction Déchets

Le contexte de la réorganisation :

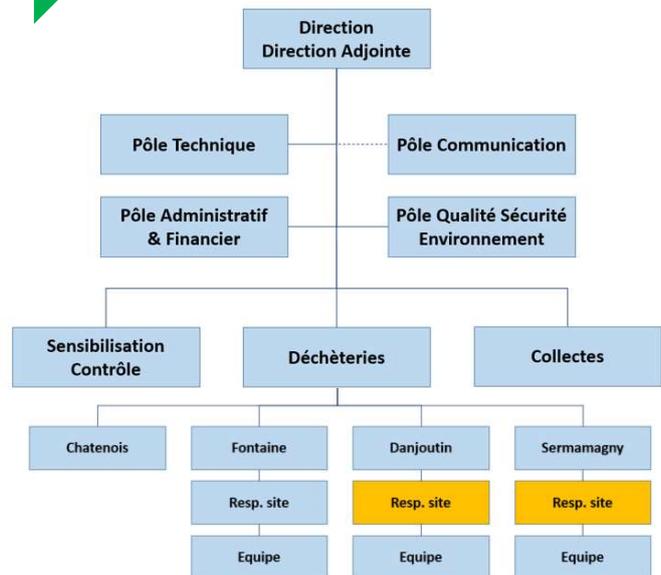
- **Des évolutions réglementaires :**
 - Collecte : Extension des consignes de tri, biodéchets...
 - Déchèteries : filières REP
- **Des orientations nationales et sociétales réaffirmées :**
 - Prévenir et réduire les déchets
 - Améliorer la sensibilisation et les gestes de tri
 - Mieux collecter pour mieux valoriser
- **Des changements importants dans l'effectif :**
 - Un renouvellement quasi complet de l'équipe d'encadrement
 - Améliorer le fonctionnement pour être efficace et efficient

Réorganisation de la Direction Déchets

Organigramme actuel



Organigramme cible



2. ACTUALITÉS ET PROJETS

Déploiement du tri à la source des biodéchets

- **Implantation des bornes à biodéchets :**
 - **Depuis mi-avril :** Visite et concertation avec les 51 communes
 - Emplacements **validés dans 45 communes**
 - 6 communes en cours de validation
 - **Entre 350 et 400 bornes à biodéchets courant 2024 :** Moitié à Belfort et moitié hors Belfort
- **Appel d'offre** clôturé depuis le 21 septembre
 - **Commission d'appel d'offre** le 13 octobre pour sélectionner les prestataires



Déploiement du tri à la source des biodéchets

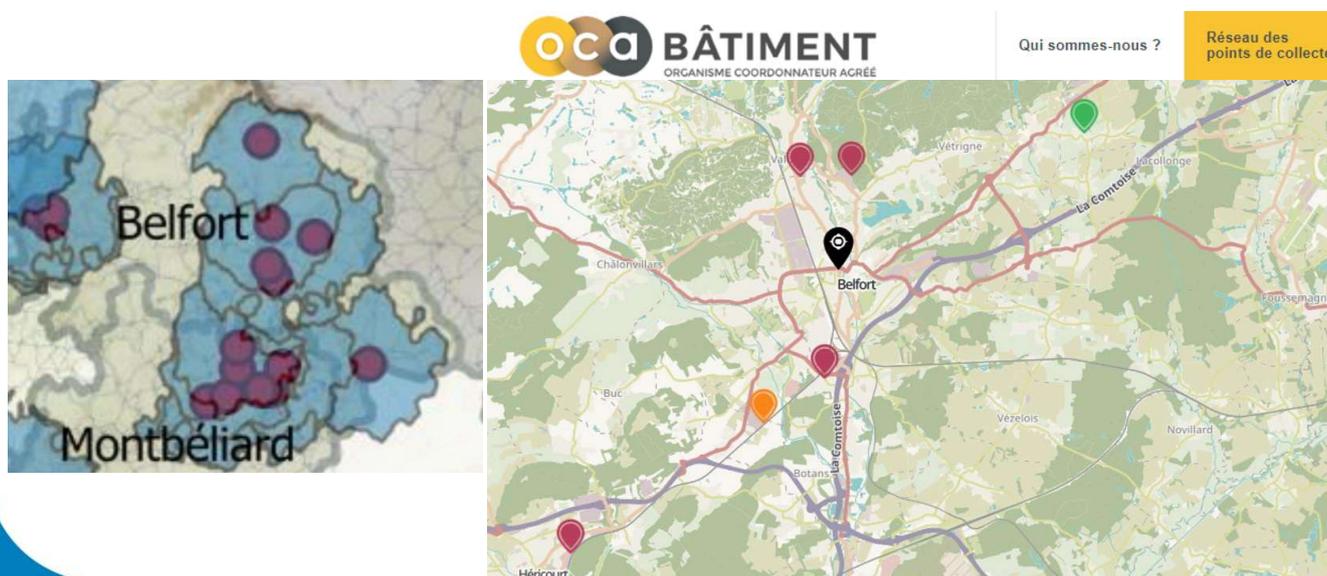
- **Entre fin 2023 et début 2024 :**
 - installation des PAV
 - réunions publiques dans les communes avec distribution des kits de précollecte.
- **Début 2024 :** lancement effectif de la collecte échelonnée en fonction de la livraison et installation des PAV
- **Printemps 2024 :** Mise en place des ateliers de compostage et distribution gratuite des composteurs

Déchèteries

- **Evolutions réglementaires** : mise en place des REP, des changements dans l'organisation des flux
- **Application du règlement de collecte** :
 - S'assurer que les utilisateurs ont un badge pour vérifier la provenance géographique des déchets
 - Contrôler les professionnels pour mieux orienter les flux et maîtriser les coûts (facturation des passages)
- **Amélioration de l'organisation** :
 - Adaptation des horaires : 1^{er} trimestre 2024
 - Mise en place et professionnalisation des responsables
- **Projet de rénovation des déchèteries** : études en cours

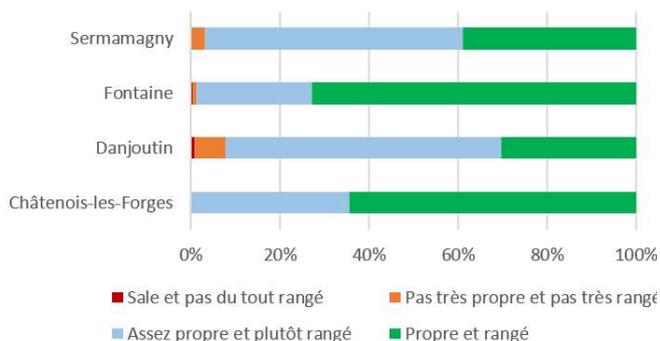
Mise en place des nouvelles filières REP

- Contrôles des accès des professionnels
- Cartographie des déchèteries professionnelles à ce jour

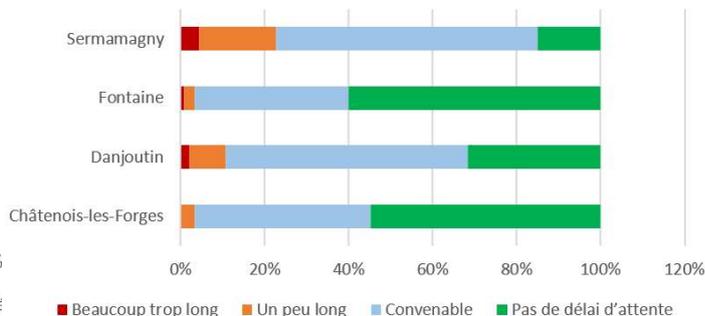


Résultats du sondage déchèteries

Quel était l'état de propreté/rangement de la déchèterie ?

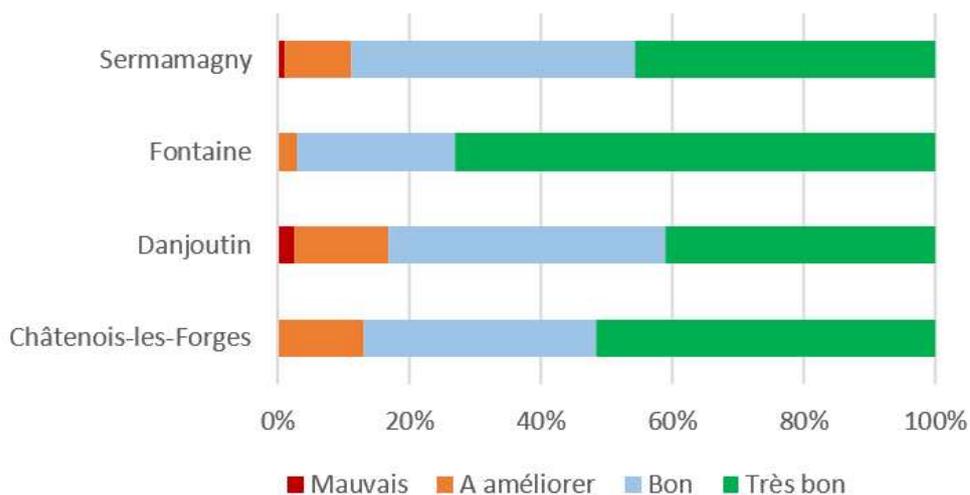


Le délai d'attente pour accéder aux quais ou alvéoles de déchargement a été :



Résultats du sondage déchèteries

Comment avez-vous trouvé l'accueil par les agents (conseils, orientation, politesse...) ?



Nouvelles filières de collecte dans les déchèteries

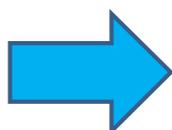
- **Cartouches de protoxyde d'azote**
 - Présente un risque sécurité pour les collectes et les installations de tri/traitement
- **Stylos / bouchons plastiques / bouchons liège** : mise en place d'une collecte spécifique en lien avec une association locale
- **Développement des espaces réemploi / recyclerie** : lien possible avec les projets territoire d'industrie NFC et les Contrats de Transition Ecologique
- **Alerte sur la reprise des pneus** : niveau de collecte très au-delà de la moyenne nationale (équivalent à x pneus par habitant)
> **nécessité que les garages et vendeurs jouent le jeu**

Obligations réglementaires des professionnels

- **70% des professionnels contrôlés sont en écart sur le tri** : les écarts font l'objet d'une facturation pour les enlèvements (cf. règlement de collecte)
- **Service public de collecte : limite d'utilisation : 1 100 litres/semaine**
 - Au-delà, obligation du tri 6/8 flux (lois PACTE/AGEC...)
 - Action ciblée sur les principaux producteurs avec campagne de prise de contact et accompagnement pour la transition et mise en conformité
- **Envoi d'un courrier aux Maires avec les éléments réglementaires**
- **Accès aux déchèteries** : le volume n'est pas comptabilisé par GBCA (à charge du producteur) mais fait l'objet d'une facturation systématique

Subvention pour l'entretien des écopoints

- Rappel sur la subvention votée en Conseil Communautaire en début d'année : **100 €/ écopoint**
 - Rétroactivité depuis 2021 si convention signée avant la fin de l'année
- À ce jour, seulement **14 communes** ont fait la demande



Prendre contact avec Luc LOHMANN
pour faire la demande de convention

Convention CITEO déchets abandonnés

- Aide à hauteur de **0,9 à 3,2 €/habitant/an**
- Convention pluriannuelle de 3 ans (période 2023-2025), renouvelable une fois jusqu'au 31/12/2028.
- Pour GBCA : De 110 € à 16 000 € pour les communes, moyenne à 1 300 €



Convention CITEO déchets abandonnés

Des contraintes simplifiées

	1 Niveau 1 : Collectivités ou groupement de moins de 5.000 habitants	2 Niveau 2 : Collectivités ou groupement dont la population est comprise entre 5 000 et 50 000 habitants
Tout au long de la convention	Référent Lutte contre les déchets abandonnés <input checked="" type="checkbox"/>	Référent Lutte contre les déchets abandonnés <input checked="" type="checkbox"/>
A la signature et au début de chaque année	Diagnostic territorial : • Questionnaire simplifié PLDA <input checked="" type="checkbox"/>	Diagnostic territorial : • Questionnaire simplifié PLDA (année 1) <input checked="" type="checkbox"/>
	dont actions de prévention <input checked="" type="checkbox"/>	• PLDA dont actions de prévention (années 2 et 3) <input checked="" type="checkbox"/>
	Parties prenantes (facultatif) <input checked="" type="checkbox"/>	Parties prenantes (facultatif) <input checked="" type="checkbox"/>
A la fin de chaque année de convention	Bilan des actions : • Questionnaire de bilan et de projection <input checked="" type="checkbox"/>	Bilan des actions : • Questionnaire de bilan (année 1) <input checked="" type="checkbox"/>
	Détail de l'organisation et des charges liées aux déchets abandonnés <input checked="" type="checkbox"/>	• Descriptif des enseignements (années 2 et 3) <input checked="" type="checkbox"/>
		• Suivi de 6 indicateurs (années 2 et 3) <input checked="" type="checkbox"/>
		Cartographie des hotspots <input checked="" type="checkbox"/>
		Détail de l'organisation et des charges liées aux déchets abandonnés <input checked="" type="checkbox"/>

Appel à projet CITEO « hors foyer »

Des contraintes simplifiées



Centre-ville
Rues commerçantes
Rues hors centre-ville



Parcs, jardins publics



Quais
Ports de plaisance



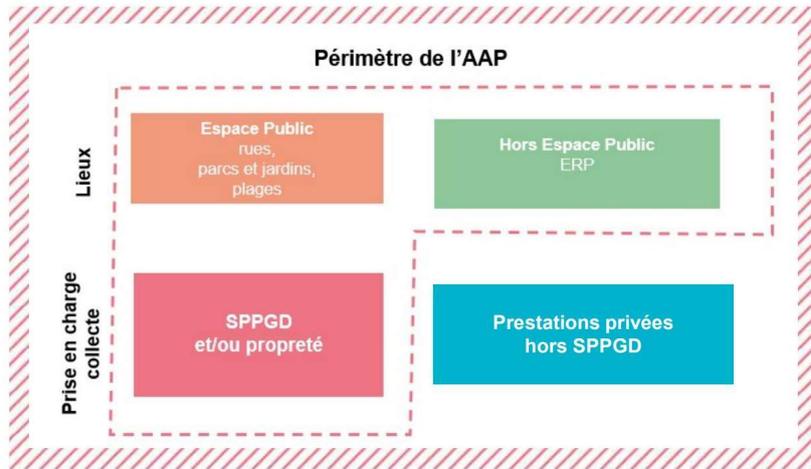
Plages
Sites touristique



E.R.P
Collectés via SPPGD
(dans la limite de 15% d'équipements prévus au projet)

Appel à projet CITEO « hors foyer »

Des contraintes simplifiées



Un minimum de :

- 30 équipements de pré-collecte ou 12 000 € de financements Citeo

Appel à projet CITEO « hors foyer »

Des contraintes simplifiées

Le financement attribué par Citeo et Adelphe est calculé sur **une base forfaitaire liée au nombre et au(x) type(s) d'équipement(s) par flux éligible et intégrant l'ensemble des coûts du projet**



		Colonne d'Apport Volontaire	Abris-bacs	Corbeilles de rue	Equipements implantation mobiles sur l'espace public	Support de sac
Espaces publics	« Forfait » Légers/ Papiers (en HT)	2.000 € /flux/équipement	1.300 € /flux/équipement	400 € /flux/équipement	200 € /flux/équipement	100 €/flux/équipement
	« Forfait » Verre (en HT)	2.200 € /flux/équipement	1.500 € /flux/équipement	Verre non recommandé – non éligible	200 € /flux/équipement	Verre non recommandé – non éligible
ERP	« Forfait » Légers/ Papiers (en HT)		200 €/flux/équipement			100 €/flux/équipement
	« Forfait » Verre (en HT)		Verre non recommandé – non éligible			Verre non recommandé – non éligible

Appel à projet CITEO « hors foyer »

Des contraintes simplifiées

Mi-avril 2023	Publication du cahier des charges
Début mai 2023	Ouverture plateforme de candidature
1 ^{er} octobre 2024	Date limite de dépose des candidatures
Fin décembre 2024	Dernière annonce de sélection



Portage par l'EPCI de collecte

Abondement du financement de 10% si la candidature est portée par l'EPCI de collecte



Incitation à coupler HF/DA

Abondement du financement de 10% si une convention relative aux déchets abandonnés aurait été signée avec Citeo/Adelphe dans les 1 an du projet, pour un périmètre couvrant a minima 50 000 habitants et commun à 80 %

Moyens de collecte

- **Collecte écopoints :**
 - Augmentation des fréquences de passage sur les points d'apport volontaire emballages pour réduire les débordements
 - Passage de 216 à 285 collectes CS par semaine
 - Mise en place d'une 5^e tournée grue
 - **Installation de nouveaux conteneurs enterrés :**
 - **43 nouveaux conteneurs** (36 enterrés et 6 aériens)
 - 29 autres conteneurs enterrés d'ici la fin de l'année
 - Programme de travaux 2024 avancés : [informez la DPVD des projets dans vos communes](#)
- **Véhicules de collecte commandés :**
 - 3 grues dont une pour le verre
 - 1 mini-BOM

Projets technologiques

- **Amélioration de la collecte en PAV** avec la mise en place de capteurs de remplissage
- **Objectifs :**
 - Supprimer les débordements
 - Optimiser la fréquence de collecte



Projets technologiques

Capteurs PAV : Planning de déploiement

Déploiement progressif en 2 vagues:

Fin 2023

- ★ Axe sud ouest
- ★ Axe est
- ★ Axe nord est
- ★ Belfort phase 1

16 antennes
500 Capteurs

Courant 2024

- ★ Axe sud
- ★ Axe nord
- ★ Belfort phase 2

15 antennes
Totalité des capteurs
restant environ 600



Application Belfort déchets et Chatbot Kitritou

- **Suppression de l'application Belfort déchets**
- **Mise en ligne de l'assistant virtuel Kitritou sur le site grandbelfort.fr**
 - ✓ alertes infos suppressions de tournées,
 - ✓ moteur de recherche de déchets pour obtenir les consignes de tri,
 - ✓ astuces zéro déchets,
 - ✓ carte interactive des PAV, réparateurs...



Grande collecte de jouets d'occasion

« Laisse parler ton cœur » du 18 au 26 novembre 2023

- Tous types de jouets, en vue du réemploi ou du recyclage
- Avec les éco-organismes Ecosystem et Ecomaison,
- Proposer un point de collecte dans votre commune **au plus tard le 15 octobre 2023** par mail à ldescourvieres@grandbelfort.fr



Calendriers de collecte 2024

Pas de changement des jours de collecte

- À télécharger sur le site grandbelfort.fr dès novembre 2023
- Impression en nombre limité (réduction des déchets)
- Mise à disposition dans toutes les mairies



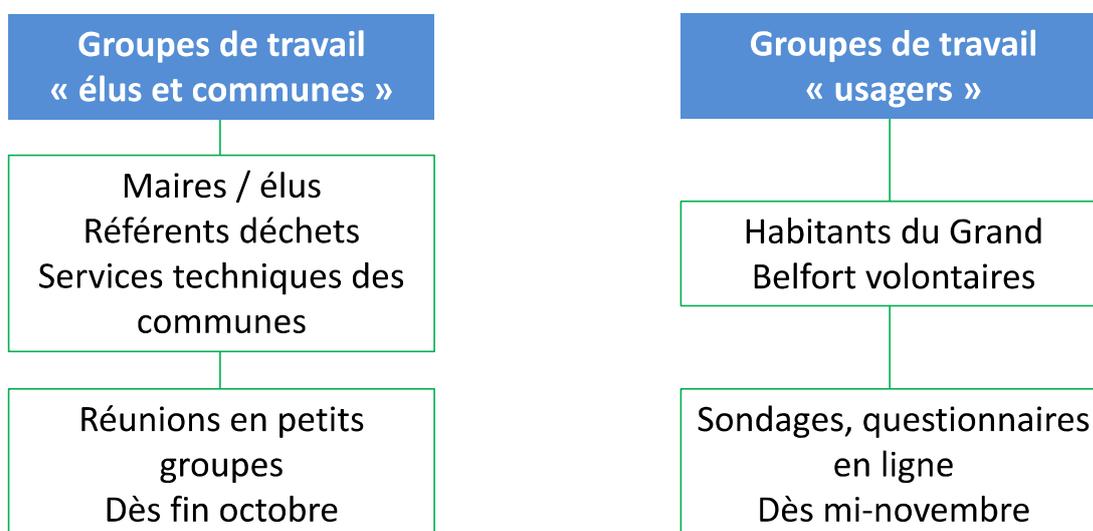
3. CONCERTATION SUR LA FEUILLE DE ROUTE « DÉCHETS » 2024-2030

Les 5 orientations de la feuille de route

1. Communiquer pour prévenir et réduire la production de déchets
2. Améliorer la qualité de service et la sécurité
3. Développer la valorisation des déchets et la responsabilité sociétale
4. Mettre en place un fonctionnement basé sur l'excellence opérationnelle et la performance économique
5. Développer les coopérations

Projet de concertation

Organisation de groupes de travail avec les élus et référents déchets



Orientations de la communication

La communication de la DPVD, sur la période 2024-2030, poursuivra 3 objectifs majeurs :

- 1) Inciter au tri des déchets / les bons gestes de tri



- 2) Sensibiliser à la réduction des déchets



- 3) Accompagner par des outils de communication la mise en œuvre de mesures d'incitation concrètes



Prévention et « communication positive »

4. RÉSEAU DES RÉFÉRENTS DÉCHETS ET POINTS DIVERS

Relations avec les communes

- **Annonces des contrôles** : souhaitez-vous en informer vos usagers ou non ?
- **« Engagement » pour mise à dispo benne** : trame pour cadrer la mise à disposition de bennes dans le cadre d'évènement ou de demande particulière.
- **Les messages et actions simples à mettre en place** : nous comptons sur votre aide pour relayer les messages clés auprès de vos administrés dans le but d'améliorer le tri sur des problématiques d'actualité.
- **Sensibilisations, évènements, réunions élus ou usagers...** : nos équipes et les membres de l'encadrement sont à votre disposition pour intervenir si vous souhaitez aborder la thématiques déchets dans vos communes.
- **Eclairage urbain à partir de 5h** : dans la mesure du possible, ré-allumer l'éclairage dès 5h du matin pour sécuriser et faciliter les collectes.
- **Vos travaux de voirie peuvent impacter les collectes** : informez la DPVD de vos réunions de préparation de chantier.

Outils à disposition des référents

Création d'une « boîte à outil déchets » pour les communes

Le catalogue des services proposés, disponible dans l'espace web réservé aux communes

www.grandbelfort.fr/dechets-menagers/espace-reserve-aux-referents-dechets

Quels sont vos besoins ?



Changement de référent ? Pensez à informer la DPVD par mail :
ldescourvieres@grandbelfort ou dechetsmenagers@grandbelfort.fr

5. TEMPS D'ÉCHANGE

- Vos attentes et suggestions
- Questions diverses

VOS INTERLOCUTEURS À LA DIRECTION PRÉVENTION & VALORISATION DES DÉCHETS

Direction

Luc Lohmann, directeur :
06 65 82 82 71
llohmann@grandbelfort.fr

Nadia Zekkan, directrice adjointe :
nzeakkan@grandbelfort.fr

Secrétariat Relation usagers

03 84 90 11 77
dechetsmenagers@grandbelfort.fr

Communication

Lydie Descourvières :
03 84 54 24 78
ldescourvieres@grandbelfort.fr

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

CONTACT

Direction Prévention & Valorisation des Déchets
dechetsmenagers@grandbelfort.fr
Tél. : 03 84 90 11 71